

Gestion de patrimoine. Vincent Vacheresse, co-gérant, avec Fabrice Henry, de Bourgogne Patrimoine Conseil, revient sur une réunion récente consacrée aux marchés financiers.

« Nous devons avant tout faire preuve de pédagogie »



Le Journal du Palais. Vous organisez régulièrement des réunions thématiques. La dernière était consacrée aux marchés financiers. Y avait-il une raison particulière à ce choix ?

◆ **Vincent Vacheresse.** On se trouve actuellement sur une période un peu houleuse, marquée par beaucoup de volatilité, de stress. Parfois, ce stress du marché n'est pas justifié. Ces dernières semaines s'étaient produites des corrections relativement fortes sur des actifs à propos desquels cela ne se justifiait pas. L'idée de la réunion, c'était donc de remettre les choses à leur juste place. Nous voulions aussi redire à nos clients que, derrière les marchés financiers, il y a une réalité économique. Ces marchés sont aussi le reflet de l'activité économique, des espérances de croissance et de résultats des différents acteurs, mais il arrive que, de temps en temps, cela se dérègle... Nous voulions aussi insister sur le fait que, derrière ces mouvements, les fondamentaux existent toujours. Parfois, le dérèglement se fait à la hausse, comme on a pu l'observer avant 2007, et parfois, c'est à la baisse. Ce fut le cas en 2008, et c'est un peu ce qu'on observe aussi en ce moment. Notre travail, c'est aussi d'expliquer à nos clients qu'on ne peut pas investir sur les marchés financiers avec un horizon à six mois ou un an. On doit adapter les investissements qu'on réalise à l'horizon qu'on a défini au départ.



Vincent Vacheresse, co-gérant de Bourgogne Patrimoine Conseil.

◆ **La typologie de vos clients est-elle très diversifiée ?**

◆ Nous avons majoritairement parmi nos clients d'anciens actifs qui ont cédé leur entreprise, ou leur exploitation viticole, et qui ont besoin de revenus complémentaires. Une petite partie de notre clientèle est constituée d'actifs qui sont plutôt dans une démarche de valorisation et de préparation de revenus futurs. Dans tous les cas, les aspects fiscaux et la transmission du patrimoine sont intégrés à la démarche en fonction des objectifs de nos clients.

◆ **Comment travaillez-vous avec ces différentes clientèles ?**

◆ Nous devons avant tout faire preuve de pédagogie. Nous avons parfois des clients qui se mettent en tête un rendement qui doit être annuel. En réalité, on ne peut pas fonctionner de cette manière. Le rendement n'est pas identique tous les ans. Il fluctue en fonction du risque.

◆ **Lors de votre réunion, au château de Gilly, quel message avez-vous fait passer ?**

◆ Nous avons invité deux sociétés de gestion, l'une, CPR, est une

filiale d'Amundi, et l'autre était la Financière de l'Échiquier. À elles deux, ces sociétés de gestion « pèsent » 45 milliards d'euros. Leur intervention a permis de faire passer un discours pédagogique et d'apporter des éclairages complémentaires. Elles ont purement le discours que nous-même tenons, par rapport à la durée de l'investissement, ou par rapport à la volatilité nécessaire pour obtenir du rendement.

◆ **Comment réagissent vos clients par rapport à ce message ?**

◆ Nous entretenons des relations très personnalisées avec nos clients. Nous parvenons à avoir leur oreille sur ces questions. Je pense que ce message a été compris. L'an passé, par exemple, si on ne prenait pas de risque, on ne faisait pas de performance. Aujourd'hui, en France, les taux d'intérêt à dix ans sont autour de 0,40 % donc, lorsqu'on met cela en perspective, nos clients comprennent bien qu'il n'y a pas vraiment d'alternative. Notre travail de gestionnaire consiste à maximiser le rendement en minimisant le risque.

◆ **Peut-on estimer que le contexte délicat que l'on connaît actuellement sur les marchés financiers va encore durer longtemps ?**

◆ Nous n'avons pas de réponses à cela. On peut simplement dire qu'on est actuellement à un tournant. Nous avons des outils à notre disposition qui nous permettent d'avoir accès à toutes sortes de classes d'actifs, et dans toutes les zones du monde. Il y a donc toujours des zones où cela fonc-

tionne mieux qu'ailleurs. Les difficultés ne sont jamais uniformes sur la globalité du monde. Il y a des perspectives différentes suivant les zones. Deux choses se sont combinées pour conduire les marchés à la baisse : d'une part, le ralentissement du marché chinois et les incertitudes sur sa croissance future, et de l'autre, une baisse assez forte du prix des matières premières, et notamment du pétrole. Certains voient une corrélation entre la baisse d'activité chinoise et le prix du pétrole. Il y a aussi le soupçon de la fin d'un cycle de croissance aux États-Unis. Enfin, le prix extrêmement bas du pétrole crée des difficultés pour un certain nombre d'intervenants, tels que des sociétés qui, aux États-Unis, exploitent des gaz de schiste. Les gens imaginent dès lors que ces situations pourraient entraîner des difficultés, voire des faillites bancaires. Tout cela mis bout à bout génère beaucoup d'incertitudes. Tant qu'on ne les lève pas les unes après les autres, on ne peut dire avec certitudes si les choses vont aller mieux ou moins bien cette année. Il y a du potentiel en Europe, nous avons de belles entreprises qui fonctionnent, un système bancaire relativement solide, donc, si les États-Unis et la Chine ne ralentissent pas, les perspectives sont plutôt bonnes.

PROPOS RECUEILLIS
PAR BERTY ROBERT

◆ bourgogne-patrimoine-conseil.com

Tourisme

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET FONCIÈRE DES RÉGIONS SIGNENT UN PARTENARIAT POUR LE LANCEMENT DE LA FONCIÈRE DÉVELOPPEMENT TOURISME.

La Caisse des Dépôts et Foncière des Régions, via sa filiale Foncière des Murs, ont signé un accord le 6 avril, pour le lancement au deuxième trimestre de cette année, de la Foncière Développement Tourisme.

Celle-ci aura vocation à accroître les capacités d'hébergement au service du tourisme en France, en investissant dans les murs d'hôtels, les résidences touristiques et les centres de vacances. Elle interviendra dans le cadre d'opérations de développement ou de rénovation lourde, dans les zones touristiques (littoral et montagne), en France métropolitaine. Dotée d'un capital initial de 100 millions d'euros (à part égale entre la Caisse des Dépôts et Foncière des Régions), la Foncière Développement Tourisme ouvrira son capital à d'autres investisseurs, avec pour objectif une levée de 500 millions d'euros. Cela lui permettra, à terme, de réaliser 1 millions d'euros d'investissements. Ainsi, ce projet engagé permettra de : mobiliser les investisseurs institutionnels, déployer des capacités nouvelles de financement pour soutenir le développement et la modernisation de l'hébergement touristique, contribuer à l'attractivité et la compétitivité de la destination « France ». Le lancement de cette nouvelle Foncière s'inscrit dans le cadre de la plateforme France Développement Tourisme annoncée par la Caisse des Dépôts le 8 octobre 2015. De par sa position de leader sur ce marché et son expertise 360°, Foncière des Régions assurera la gestion d'actifs des opérations. Quant à la Caisse des Dépôts, elle se chargera de la gestion administrative de la Foncière.

Commerce

MINIMISER L'IMPACT DES TRAVAUX DE PIÉTONNISATION EN CENTRE-VILLE.

Shop In Dijon accompagne les commerçants impactés par les travaux de piétonnisation des rues du Bourg, Piron, Charrie et places Jean Macé et Cordeliers. Ainsi, une dotation supplémentaire des tickets parking a été réalisée en association avec la ville et le Grand Dijon. Des panneaux indicateurs précisant que les commerces sont ouverts pendant les travaux ont été distribués pour une meilleure unité et un impact visuel marquant. Des animations vont être organisées pour amener du flux et de la consommation dans ce secteur en travaux, et ce à compter du 30 avril prochain. La ville de Dijon fait tout son possible pour que les travaux se passent au mieux et au plus vite (médiateurs sur place, coordination des entrepreneurs...). Shop In Dijon, La « Fédé du Commerce », et la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Or, sont unis pour soutenir les commerçants afin que tout se passe également au mieux. Parmi les actions proposées cette année, l'incontournable braderie de printemps, qui aura lieu le samedi 28 mai, concernera aussi les rues Piron et du Bourg, récemment achevées, en plus du parcours centre-ville connus des fidèles.

Environnement

GARAGE ET POLLUTION DE L'EAU. Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) et l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) ont réalisé un film afin de sensibiliser les professionnels de l'entretien et de la réparation automobile aux problématiques des risques de pollution de l'eau et des sols engendrées par cette branche d'activité. Le film présente le contrat « Garages » qui se compose d'un accompagnement financier de l'AESN (pouvant atteindre 60% des montants de travaux engagés par le professionnel pour prévenir des pollutions accidentelles, économiser l'eau, ainsi que des investissements dans des technologies propres comme les fontaines biologiques ou le recyclage d'eaux de lavage). C'est également un accompagnement technique du CNPA (diagnostic sur site gratuit, aide à la constitution des dossiers d'aides financières...).

◆ dailymotion.com/video/x3p02j2_contrat-garage-un-partenariat-de-6-ans-avec-le-cnpa_auto

Sécurité. Le Medef de Côte-d'Or a lancé son parcours pour un risque professionnel maîtrisé et une conduite responsable au centre Centaure de Gevrey. Depuis sa création en 2012, ce parcours a été suivi par plus d'un millier de salariés du département.

Une route du travail plus sûre



Les accidents de la route demeurent, en France, la première cause de mortalité professionnelle. Une réalité qui avait incité, en 2012, le Medef de Côte-d'Or, à proposer un parcours « pour un risque professionnel maîtrisé et une conduite responsable ». La cinquième édition a été lancée au centre Centaure de Gevrey-Chambertin. Des dirigeants côte-d'oriens d'entreprises étaient invités à venir tester gratuitement un des modules constitutifs du parcours. Le parcours en question comprend quatre modules articulés en une quinzaine



Les participants à cette journée de test à Gevrey, autour de Michel Liardet, dirigeant de l'entreprise Européenne de Condiments et président du pôle santé au travail et protection sociale au sein du Medef 21.

d'ateliers. Ils portent sur le conducteur comme acteur de sa sécurité, sur les manières de prévenir l'accident, sur l'éco-conduite professionnelle et responsable, ou encore sur la façon d'appréhender l'accidentologie dans l'entreprise. C'est ce dernier

module que les dirigeants invités par le Medef ont testé sur les pistes du centre Centaure. Sept entreprises étaient représentées. Le parcours du Medef, associé, sur ces actions, à la préfecture, se veut modulable en fonction des attentes des entreprises.

Il s'adresse évidemment aux gros rouleurs mais pas seulement. Les salariés qui effectuent, chaque jour le trajet domicile-travail sont tout autant concernés. Le parcours permet de mettre en évidence des facteurs d'accidentalité importants, notamment le fait que, sur les 300 stagiaires qui, en moyenne, le suivent chaque année, 10 % ont une acuité visuelle insuffisante.

B. R.

◆ Renseignements : Élodie Dupin au 03 80 77 85 64 ou par mail : edupin@maisondesentreprises.com

en bref